



Espoir Jeunesse - Volley-Ball Île Bizard

En collaboration avec

AVIB
www.avib.ca
volleyball.avib@gmail.com



AVIB - Association de Volley-Ball Ile Bizard



Inscription – Saison 2022-2023

Mardi et jeudi de 19h à 20h30

École Jacques Bizard
515, Mnt de l'Église
L'Île-Bizard (Québec) H9C 1H1

Veillez cocher la période où vous aimeriez jouer :

Mardi _____

Jeudi _____

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____ **Ville :** _____

Code postal : _____ **Téléphone :** _____

Courriel : _____ **Cellulaire :** _____

Numéro d'assurance maladie : _____ **Exp. :** _____
(obligatoire)

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____ **Téléphone :** _____

Allergies : _____

Frais à payer :

Frais d'inscription = 60 \$ _____ \$

Frais de non-résident (si extérieur de Montréal) = 36 \$ _____ \$

TOTAL À PAYER _____ \$

Comptant

Chèque à l'ordre de AVIB

Virement Interact à volleyball.avib@gmail.com
(réponse à mettre pour la question : volleyball)

Reçu le : _____

Par : _____

Règlements

Volley-ball intérieur (12-16 ans)

Pratique du volley-ball dans une atmosphère détendue. Tous doivent respecter les règles de l'Association de Volley-Ball de l'Ile-Bizard et une évaluation sera effectuée pour l'acceptation des membres.

Conduite antisportive

En aucun temps, les comportements suivants ne seront tolérés :

- › Abus verbal (propos racistes, sexistes, injurieux, etc.)
- › Sévices
- › Non-respect des lieux et/ou du matériel (bris d'équipement, bottes mouillées dans le gymnase, etc.) et/ou un autre joueur
- › Facultés affaiblis (drogues, alcool, etc.)
- › Comportement indésirable et/ou attitude négative, dérangeante.

Le responsable verra à l'application de ces règlements afin d'assurer la sécurité et le bien-être des joueurs. Toute personne prise en défaut sera pénalisée. Cette pénalité pouvant aller jusqu'à l'Expulsion de l'Association, auquel cas elle ne serait plus autorisée à participer à aucune activité de la ligue. Une personne qui aura été expulsée ne sera pas remboursée (frais d'inscription, frais de participation à une activité ou tout autre montant que cette personne pourrait avoir déboursé dans le cadre ou promotion de l'AVIB). Qui plus est, **une expulsion entrainera une suspension minimale de 5 ans, période durant laquelle la personne expulsée ne sera pas autorisée à se réinscrire aux activités de la ligue.**

La sécurité des joueurs et l'application des règlements relèvent du responsable.
Tous doivent respecter les règles de l'Association Volley-ball Ile-Bizard.

COVID-19

Pour être en mesure de jouer, vous aurez l'obligation de présenter votre passeport vaccinal à chaque séance de jeu et ce, aussi longtemps qu'exigé par la Santé Publique. Merci de votre compréhension et entière collaboration.

Par la présente, je m'engage à respecter et me conformer aux règles de l'AVIB.

Signature: _____

Date : _____